



DOSSIER DE PRESSE

2^{èmes} Assises de l'Air

- Jeudi 2 octobre de 11h à 17h -

Conseil Général des Hautes-Alpes

Plus d' 1 M € d'investissements déjà réalisés dans le cadre d'EXCELLAIR par les entreprises, les associations, le Conseil Général

Encore d'autres projets d'envergure soutenus financièrement et réalisés d'ici fin 2009

www.alpes-envol.fr : Envolez vous et contemplez ...le ciel des Alpes du Sud ; tout sur les activités aériennes dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence

Contact HAD :

Aurélie Bouyer, Chargée de communication HAD

Tél : 04 92 56 52 22; a.bouyer@had.fr



UN POLE D'EXCELLENCE RURALE POUR LA FILIERE AIR DANS LES HAUTES-ALPES

Août 2006, la filière air des Hautes-Alpes est labellisée pôle d'excellence rurale par l'Etat. Grâce à cette nouvelle étape, le Conseil Général des Hautes-Alpes accélère sa politique d'aménagement du territoire autour de ce secteur d'activité.

UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

L'ensemble des professionnels de la filière ont été rencontrés.

Un groupe de travail avec ces derniers s'est réuni plusieurs fois.

Une enquête de satisfaction auprès de la clientèle a été menée.

Le comité de pilotage et les deuxièmes assises de l'air font suite aux assises de l'air de décembre 2006, qui ont lancé la démarche, et au comité de pilotage d'avril 2007, qui a permis de faire un point intermédiaire.

UN BUDGET ADAPTE

Le pôle permet plus de 700 000 € d'aides de l'Etat dans le département. Le Conseil Général, quant à lui, a investi 2 279 500 € dans la filière, depuis 1993, sur l'ensemble des sites.

A ce jour, près de 140 000 € de crédits d'Etat, complétés par 94 235 € du Conseil Général des Hautes Alpes, ont soutenu des projets innovants des acteurs de la filière, représentant plus d'1 M € d'investissements : treuil de mise en l'air de planeur à St Crépin (club de vol à voile Guil et Durance), acquisition d'un simulateur de vol (Aéroclub Alpin), aménagement d'une piste d'aéromodélisme (Hautes-Alpes Modèles Air Club), étude sur la desserte aérienne des Hautes-Alpes (Conseil Général), modernisation de machines (société Hélices Halter), mise au point d'un système de paiement en ligne (société BARTAIR), construction d'un bâtiment de maintenance (société Hélichallenge), mise en ligne d'un portail internet de promotion de la filière (Conseil Général, Comité départemental de tourisme des Hautes Alpes, Hautes-Alpes Développement, Agence de développement touristique des Alpes de Haute-Provence) .

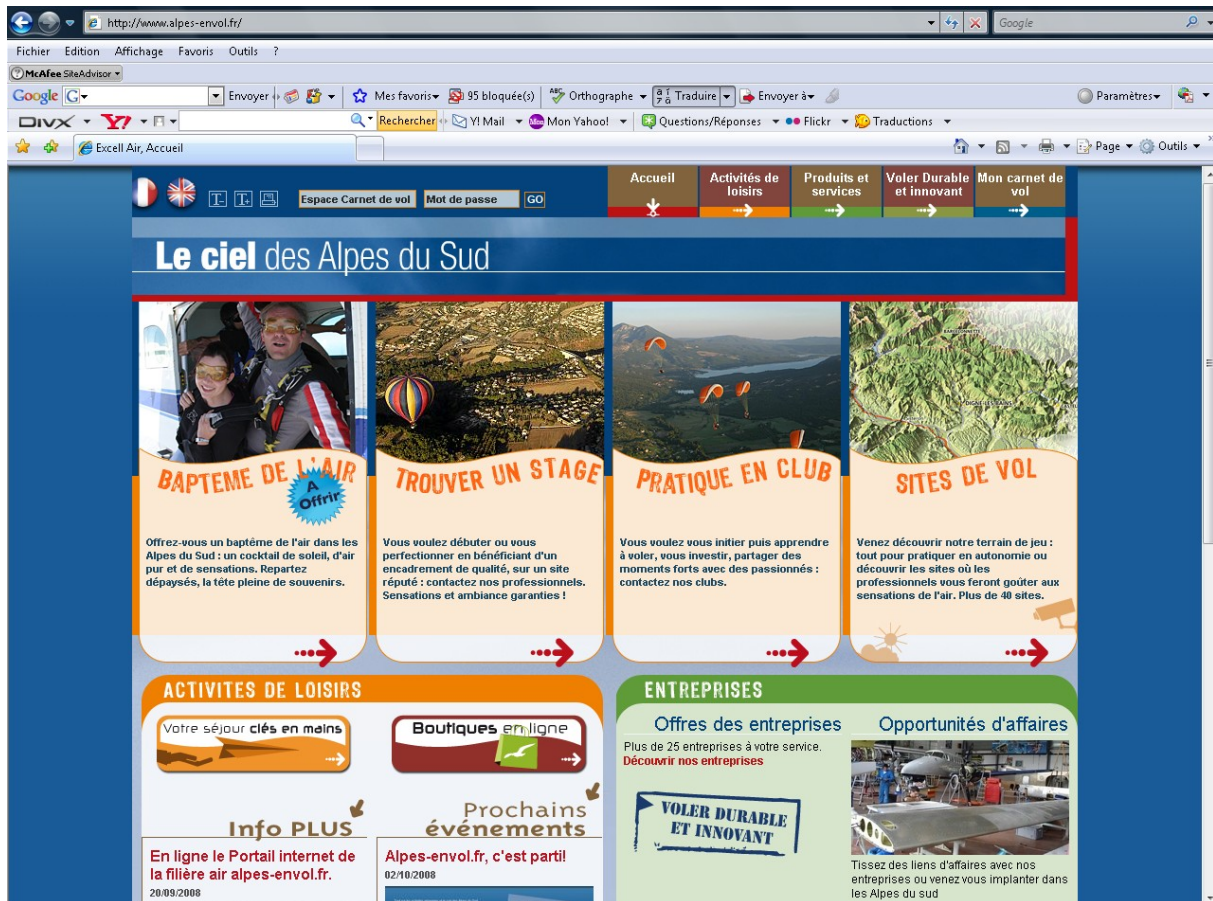
Ces projets seront présentés par leur maître d'ouvrage le 2 octobre 2008 à 11 h.



Près de 600 000 € de crédits d'Etat seront confirmés lors du comité de pilotage du début de journée. Pourront être soutenus des investissements de matériels réalisés par les entreprises, le confortement et l'optimisation énergétique du treuil de mise en l'air de planeurs, des investissements menés par le Conseil Général et le SIVU sur les aérodromes et l'aéropole (Maison de l'Air à St Crépin, taxiway à Tallard, signalétique des aérodromes ...). Ces investissements seront réalisés d'ici fin 2009.



LE PORTAIL INTERNET ALPES-ENVOL.FR : ENVOLEZ-VOUS ET CONTEMPLER... LE CIEL DES ALPES DU SUD ; TOUT SUR LES ACTIVITES AERIENNES



Présenter de manière structurée le potentiel en activités aériennes des Alpes du Sud devenait une nécessité.

Le portail alpes-envol.fr, réalisé en collaboration avec le Conseil Général des Hautes-Alpes, le Comité départemental de tourisme des Hautes-Alpes, Hautes-Alpes Développement, et l'Agence de développement touristique des Alpes de Haute-Provence, s'adresse à toute personne souhaitant voler dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence : nouveaux pratiquants de sports aériens souhaitant participer à un stage ou rejoindre un club, public à la recherche de baptêmes de l'air, pratiquants autonomes recherchant des informations sur les sites de pratique, du matériel, ou un service de maintenance.



Sont disponibles les évènements, les séjours tout compris, les boutiques en lignes...et mille informations pour organiser son vol dans les Alpes du Sud.

Il s'adresse aussi aux entreprises de construction, maintenance, études et autres services, ainsi qu'aux boutiques d'aéronefs ou matériels, et permet la mise en ligne de leurs produits et actualités, ou la recherche de sous-traitants et fournisseurs.

Il valorise le potentiel local pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises.

Une démonstration de ce portail sera réalisée au Conseil Général à 14 h 30 le 2 octobre 2008.



EXCELL'AIR, LE POLE D'EXCELLENCE RURALE DES HAUTES-ALPES

QU'EST-CE QU'UN POLE D'EXCELLENCE RURALE ?

Un dispositif mis en place par l'Etat pour valoriser un savoir-faire local et créer une dynamique entre ses différents acteurs dans une optique de développement durable.

POURQUOI LE POLE D'EXCELLENCE RURALE EXCELLAIR DANS LES HAUTES-ALPES ?

De par ses conditions climatiques et aérologiques exceptionnelles, ainsi que la richesse de ses reliefs, le département des Hautes-Alpes constitue un lieu idéal pour les activités aériennes.

- 330 jours de vol par an
- 4 aérodromes : Tallard, Saint-Crépin, le Chevalet à Aspres-sur-Buëch et La Bâtie-Montsaléon
- plus de 20 sites de pratique de vol libre (parapente, deltaplane, ...) dont certains de renommée internationale tels que la montagne de Chabre.

UN TERRITOIRE DE PREDILECTION POUR :

- des entreprises innovantes qui peuvent ainsi tester leur matériel,
- des champions européens et mondiaux de vol libre, planeur et parachutisme de plus en plus nombreux à s'entraîner, puis à s'installer définitivement dans le département.

LES AXES D'INTERVENTION :

- auprès des entreprises de construction et maintenance aéronautique :
aides à l'investissement, aides à l'installation, mise en réseau des acteurs
- auprès des professionnels du tourisme :
promotion de l'offre touristique et mise en adéquation du produit avec les attentes du public
- auprès des Haut-alpins :
information sur les potentialités offertes par la filière notamment en termes d'opportunités professionnelles ou de loisirs